



2025

Déclaration de performance Extra-financière

SOMMAIRE

Les mots du Président et du Directeur général	P. 3
Proximité, Gouvernance : L'économie mixte ancrée dans son territoire	P. 4-5
Activité : Des installations dédiées à la valorisation	P. 6
Le contexte réglementaire : De notre modèle d'activité	P. 7
Le projet d'entreprise : Le moteur à énergies	P. 8-9
Qualité, Sécurité : Environnement et Énergie	P. 10
Plan stratégique : Donner de la visibilité à long terme	P. 11
Analyse : Risques et opportunités	P. 12
L'économie circulaire concrètement	P. 13
De nouvelles ressources pour le territoire	P. 14-15
Emploi / Formation / Carrière : Enjeu Social	P. 16-17
Changement climatique : Enjeu Environnement	P. 18-19
Sociétal : Enjeu Relations avec les parties prenantes	P. 20-21
Santé / Sécurité : Enjeu Sécurité	P. 22-23
Économie circulaire : Enjeu Nouvelles Énergies	P. 24-25
Économie circulaire : Enjeu Matières renouvelables	P. 26-27
Rapport de l'organisme tiers indépendant concernant la DPEF 2025	P. 28

À travers cette Déclaration de performance extra-financière, Semardel réaffirme ce qui constitue sa singularité : une entreprise d'économie mixte profondément ancrée dans son territoire, au service de l'intérêt général et engagée dans une logique de responsabilité durable.

Dans un secteur où les attentes environnementales, industrielles et sociétales sont de plus en plus fortes, notre rôle est de tenir un cap clair : accompagner le territoire avec constance, veiller à la qualité du service rendu, et inscrire notre action dans le temps long. Cette exigence vaut pour notre gouvernance, pour nos choix de développement, comme pour notre relation avec les collectivités, les riverains, les partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes.

Ce document traduit cette ambition. Il montre une entreprise qui avance avec méthode, qui assume ses responsabilités et qui entend concilier utilité territoriale, exigence environnementale et solidité de son modèle.

Bernard Sprotti
Président du Conseil

Transformer les déchets en ressources utiles pour le territoire : c'est très concrètement le sens de l'action de Semardel.

En 2025, notre entreprise a poursuivi l'évolution de ses outils, de ses filières et de ses pratiques pour mieux répondre aux besoins des collectivités, des entreprises et des habitants. Valorisation matière, organique et énergétique, développement de nouvelles solutions, amélioration continue de nos performances industrielles, environnementales et sociales : cette dynamique est au cœur de notre trajectoire.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi la cohérence de notre cap. Derrière les indicateurs, il y a une réalité très simple : des équipes engagées, des installations en évolution, et une volonté constante de produire localement davantage de matières et d'énergies utiles, tout en réduisant notre impact et en renforçant notre contribution à la transition écologique.

Denis Duplessier
Directeur général de Semardel

PROXIMITÉ, GOUVERNANCE

L'économie mixte ancrée dans son territoire

La localisation des installations Semardel constitue un atout opérationnel majeur pour assurer les prestations de collecte sur l'ensemble du territoire francilien. Elle permet à nos équipes d'intervenir efficacement, en privilégiant des itinéraires adaptés et en limitant autant que possible la traversée des centres urbains, afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients.

Lorsque certains marchés de collecte se situent à distance de l'Écosite, Semardel s'appuie sur des implantations de proximité pour réduire les trajets inutiles, limiter les transferts et maîtriser ainsi l'impact des déplacements. C'est le cas avec le dépôt d'Étampes, qui participe à cette organisation territoriale de terrain.

À l'issue des opérations de collecte, les déchets sont dirigés vers les différentes installations essonniennes du Groupe, situées à Vert-le-Grand / Écharcon, Ballancourt-sur-Essonne et Boissy-le-Sec, où ils peuvent être pris en charge et traités dans des délais rapides.

Semardel est une Société d'Économie Mixte Locale. Ce statut signifie que les collectivités territoriales, majoritaires au capital comme dans les instances de décision, veillent à ce que l'activité de l'entreprise demeure alignée avec l'intérêt général. Pour autant, en tant que société anonyme, la SEML exerce son activité dans le respect des règles applicables au commerce et à la concurrence, au même titre que toute autre entreprise.

PRÉSENCE TERRITORIALE

4 sites

- Vert-le-Grand / Écharcon
- Étampes
- Ballancourt-sur-Essonne
- Boissy-le-Sec

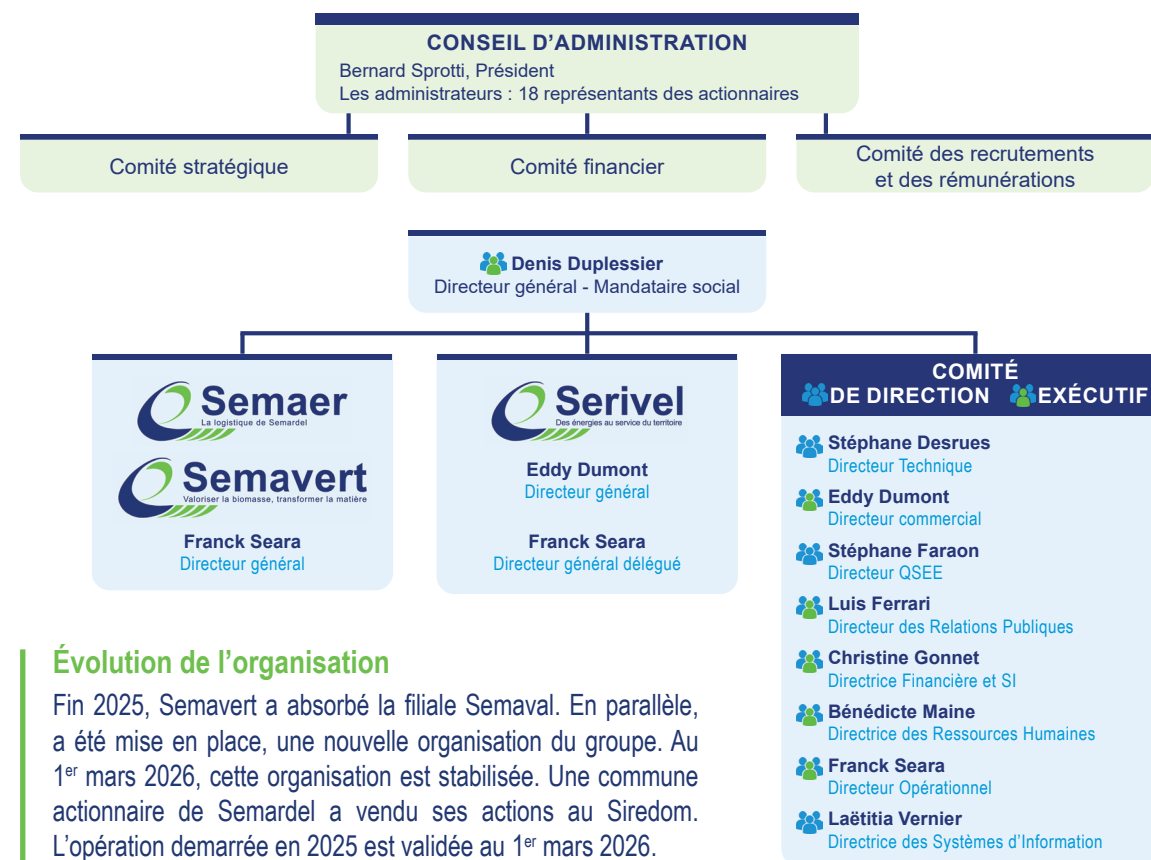
Objectif

- réduire les distances
- limiter les nuisances
- garantir la réactivité

L'actionnariat au 01 mars 2026



La gouvernance au 01 mars 2026



Évolution de l'organisation

Fin 2025, Semavert a absorbé la filiale Semaval. En parallèle, a été mise en place, une nouvelle organisation du groupe. Au 1^{er} mars 2026, cette organisation est stabilisée. Une commune actionnaire de Semardel a vendu ses actions au Siredom. L'opération démarrée en 2025 est validée au 1^{er} mars 2026.

ACTIVITÉ

Des installations dédiées à la valorisation

Semardel couvre l'ensemble des activités du marché de la gestion des déchets non dangereux au sein de ses installations en Essonne, sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon, à Ballancourt-sur-Essonne, à Étampes et à Boissy-le-Sec. Semardel est un opérateur multi-filières reconnu dans le domaine de la collecte des déchets jusqu'à leur valorisation matière et/ou énergétique.

	Centre intégré de traitement des déchets (CITD) Unité de tri des biodéchets	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION MATIÈRE
	Centre de tri automatisé des déchets d'activité économique Déchets d'Éléments d'Ameublement Déchets équipements électriques et électroniques	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION MATIÈRE
	Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) Plateforme de valorisation du biogaz	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
	Plateformes de valorisation des déchets verts / bois	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION MATIÈRE
	Carrière et plateforme de tri, de traitement et de valorisation des déchets du BTP	VALORISATION MATIÈRE
	Installation de maturation et d'élaboration de La Grave de l'Ecosite®	VALORISATION MATIÈRE
	Méthaniseur industriel	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VALORISATION ORGANIQUE
	Collecte des déchets des collectivités, des entreprises et des éco-organismes	LOGISTIQUE

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

De notre modèle d'activité



Déchets autorisés

Semardel collecte et valorise une large variété de déchets non dangereux : déchets ménagers, déchets d'activités économiques, déchets verts, déchets issus du secteur du BTP, collectes spécifiques liées aux éco-organismes, ainsi que certains déchets soumis à des exigences réglementaires renforcées, comme le plâtre ou l'amiante lié. Plusieurs de ces flux relèvent de filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

En tant qu'exploitant d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Semardel est soumise à des réglementations strictes de prévention des risques environnementaux. L'ensemble de ses sites industriels est encadré par des autorisations préfectorales, régulièrement mises à jour pour intégrer les évolutions techniques et réglementaires.

Arrêtés préfectoraux

Chaque installation fait l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique : les ISDND¹ « Braseux », « Cimetière aux Chevaux », « Butte de Montaubert », « Mont-Mâle » ; le site de Ballancourt-sur-Essonne (carrière de sable et graviers) ; le site « les Soixante » (déchets et matériaux du BTP) ; les centres de tri de Semaval (transféré à Semavert au 31 décembre 2025) et Serivel ; les plateformes de déchets verts de Vert-le-Grand et Boissy-le-Sec ; les lignes d'incinération, la ligne de maturation de mâchefer, ainsi que le méthaniseur, mis en service en 2024 et qui a commencé à réinjecter en 2025.

Références réglementaires

Semardel s'inscrit dans le cadre législatif du Code du Commerce, du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Code de l'Environnement. Elle est également soumise aux cahiers des charges des éco-organismes avec lesquels elle est conventionnée, ce qui implique le respect de critères de traçabilité, de reporting et de performance.

Cadre législatif évolutif

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2016), la Loi AGECL (2020), ainsi que les mesures de la Loi Climat et Résilience (2021) ont structuré un nouveau cadre d'obligations pour les producteurs et les opérateurs de déchets. Ces évolutions imposent notamment la séparation des flux dès la production, le développement des filières REP (notamment bâtiment, textiles, jouets, articles de sport...) et la montée en puissance du tri à la source des biodéchets. Semardel adapte, en continu, son offre pour répondre à ces exigences croissantes.

Organismes de contrôle

Par son statut de Société d'Économie Mixte Locale, Semardel est soumise à des dispositions législatives et à des contrôles spécifiques en complément de ceux prévus pour les entreprises privées. Ainsi, la Chambre Régionale des Comptes est habilitée à contrôler les SEML. Semardel se conforme aux recommandations émises dans ce cadre. La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique émet également des recommandations pour les élus siégeant dans les SEML. Depuis 2021, Semardel est dotée d'une charte éthique des administrateurs, pour prévenir notamment les éventuelles situations de conflits d'intérêts.

¹ ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LE PROJET D'ENTREPRISE

Le moteur à énergies

Semardel porte un projet d'entreprise depuis plus de 15 ans, réactualisé en 2021 grâce à une démarche collaborative. Le moteur à énergies répond à ses promesses de participation du plus grand nombre de collaborateurs, avec un programme d'activités varié pour toucher l'ensemble des salariés. Un programme libre de participation, motivant, collaboratif et évolutif !

Le moteur à énergies en quelques mots



Le moteur à énergies est l'expression de notre façon de vivre l'entreprise : donner du sens au travail de chacun, et collectivement atteindre notre ambition commune : être un acteur incontournable de la transition énergétique et de l'économie circulaire des déchets en Île-de-France, reconnu pour son efficacité environnementale, sa performance économique, son utilité sociétale et son modèle humain.

2025 – 2026 : Les années du climat !

Tout au long de l'année 2025, le groupe a mené une démarche de sensibilisation au climat à travers différentes animations, qui ont mobilisé plus de 210 collaborateurs. Cette thématique, au cœur de nos enjeux environnementaux, sera reconduite en 2026. Parmi les temps forts, le numérique responsable a été abordé de manière ludique via un escape game, réunissant plus de 50 collaborateurs autour des bonnes pratiques d'un usage plus responsable du numérique au quotidien.

Des visites de nos installations dédiées à la production d'énergies renouvelables ont également été proposées, mettant en lumière l'incinération et la production de biométhane par méthanisation, rendue possible notamment grâce à un nouveau process de pré-tri des biodéchets au sein de l'unité de pré-tri. Un nouveau format de visites a également été conçu spécifiquement pour mettre en lumière

la biodiversité présente sur nos sites : découverte des ruches de l'Écosite et de l'univers des abeilles avec un apiculteur, présentation de l'éco-pâturage en partenariat avec Écomouton, et visites de la carrière de Ballancourt guidées par les écologues de l'Institut d'Écologie Appliquée, en charge du suivi de la faune et de la flore. Ces visites biodiversité ont réuni 77 collaborateurs.

Cette première année consacrée à la thématique du climat s'est enfin clôturée par Semaplanète, un événement ouvert aux collaborateurs et à leurs familles, autour d'ateliers « fait maison », de valorisation de matières et d'animations en lien avec nos activités, rassemblant près de 250 participants.

605

SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

82%

DES SALARIÉS HABITENT EN ESSONNE

140

MÉTIERS

2,20

JOURS DE FORMATION EN MOYENNE PAR SALARIÉ

Semardel se place parmi les 45 premiers employeurs de l'Essonne

Vous ne trouverez pas de profil type chez Semardel ; nos collaborateurs sont à l'image du territoire dans lequel nous sommes ancrés : riches de leur diversité ! Une diversité que nous défendons et que nous enrichissons au travers de mesures garantissant l'équité de traitement à l'embauche et tout au long de la carrière. Pour préserver le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, Semardel accompagne ses collaborateurs dans l'aménagement de leur poste de travail, en collaboration avec les services de santé au travail. Nous accordons une journée d'absence rémunérée aux collaborateurs concernés pour effectuer leurs démarches de reconnaissance du handicap.



Travailler sur l'employabilité

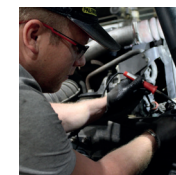
En partenariat avec le GRETA (organisme de formation pour adultes de l'Éducation Nationale), Semardel met en œuvre le dispositif CLEA, un socle de compétences professionnelles de base qu'un collaborateur doit avoir pour être employable sur le marché du travail. Pour la troisième année consécutive, Semardel offre un abonnement gratuit au « Projet Voltaire » à chaque collaborateur, ainsi qu'à 4 membres de sa famille : un moyen simple, efficace et ludique pour progresser en orthographe et en expression écrite.



Agent de quai



Chauffeur poids lourds



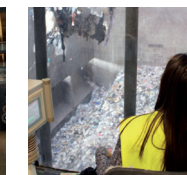
Chef d'atelier



Équipier de collecte



Magasinier



Pontière

QUALITÉ, SÉCURITÉ Environnement et Énergie

Pour une entreprise industrielle comme Semardel, la maîtrise des risques, la fiabilité des prestations et la réduction des impacts sont des exigences quotidiennes. Depuis 2008, ces engagements sont structurés au sein d'un système de management intégré, appliqué à toutes les activités.

Celui-ci repose sur les certifications ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'environnement et ISO 45001 pour la santé et la sécurité des collaborateurs. Certaines activités s'inscrivent également dans une démarche de performance énergétique en lien avec le référentiel ISO 50001.

En tant qu'exploitant d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Semardel évolue dans un cadre réglementaire exigeant et étroitement contrôlé. Au-delà du respect de ces obligations, l'entreprise déploie des actions concrètes pour surveiller ses impacts et préserver durablement son environnement : suivi de la biodiversité, observation de la flore, analyses régulières et démarches d'amélioration continue conduites au plus près des sites.

Cette vigilance s'accompagne d'initiatives portées dans la durée par les équipes. L'éco-pâturage contribue à l'entretien raisonné des espaces végétalisés, tandis que la présence de ruches sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon et à Ballancourt-sur-Essonne participe à une meilleure prise en compte de la biodiversité locale. Ces actions s'inscrivent dans une logique simple : exploiter nos installations avec rigueur, tout en veillant à leur bonne intégration dans leur environnement immédiat.

Renouvellement du « réseau de nez »

En 2025, Semardel a renouvelé le réseau de nez afin de permettre l'intégration de nouveaux membres, de développer des formations et des initiatives pour mieux prendre en compte ses parties prenantes très locales.



PLAN STRATÉGIQUE Donner de la visibilité à long terme

Le Plan stratégique de Semardel a été adopté en décembre 2023. Il fixe les grandes orientations de développement de l'entreprise pour les cinq années à venir, dans un contexte de transition écologique, d'évolution réglementaire et de pression sur les ressources.

Élaboré en lien avec les actionnaires et les directions opérationnelles, il s'inscrit dans une logique de continuité et d'adaptation : continuité des missions historiques de Semardel au service du territoire et adaptation aux nouveaux enjeux techniques, environnementaux et économiques.

Semardel fait évoluer son modèle économique pour mieux valoriser les ressources issues des déchets et limiter l'enfouissement. Cette stratégie repose sur le développement de la valorisation matière, énergétique et organique, notamment à travers les nouvelles filières comme les biodéchets.

L'entreprise accompagne aussi les changements de comportement en soutenant une pédagogie du tri accessible et territorialisée.

Fidèle à son ancrage en Île-de-France, Semardel concentre ses activités sur la région et ses départements limitrophes, afin de traiter les déchets localement et contribuer, à son échelle, à la réduction du déficit énergétique régional.

En décembre 2026, Semardel procédera à l'actualisation de son plan stratégique 2027 - 2031.

Dans le cadre de son plan stratégique, Semardel développe ses projets en veillant à :

- Conforter le maintien des activités à la base de la création de Semardel.
- Garantir l'acceptabilité de ses installations, en réduisant son impact environnemental et avec l'ambition de tendre vers la neutralité carbone.
- Intégrer les évolutions techniques et réglementaires ainsi que les orientations de la transition énergétique.
- Renforcer la cohérence des projets engagés pour répondre aux attentes du territoire en matière de déchets, de production d'énergies et de matières renouvelables.
- Étudier, pour les nouveaux projets, l'opportunité de nouer des partenariats.
- Rechercher les soutiens publics en répondant notamment aux appels à projets, pour permettre de développer des outils innovants.
- Porter des projets qui répondent aux attentes du territoire exprimées dans les schémas directeurs territoriaux (orientations 2023-2030 du Département, PCAET des EPCI, ...) et viables économiquement.
- Tenir compte du contexte réglementaire et de ses possibles évolutions.
- Maintenir la cohérence avec le projet d'entreprise, le « Moteur à énergies ».

ANALYSE

Risques et opportunités

L'identification des enjeux extra-financiers prioritaires pour Semardel a fait l'objet d'un travail collaboratif mené en interne. Au total, 7 personnes occupant des postes stratégiques ont été impliquées dans cette analyse (le Directeur QSEE, la Directrice des ressources humaines, la Direction juridique et le Marketing). Nous nous sommes fondés sur la liste des 42 items du Décret n°2017-1265 du 9 août 2017 modifiant l'Article R225-105 du Code de commerce que nous avons doublement coté. D'abord, sous l'angle risque, puis sous l'angle opportunité.

Groupe de travail



Notre méthodologie de cotation prend en compte 4 critères :

1. L'impact potentiel du risque sur la performance de l'entreprise,
2. L'horizon temporel dans lequel Semardel pourrait être confrontée à ce risque,
3. Sa probabilité d'occurrence,
4. L'ampleur de l'impact potentiel (scope de parties prenantes qui pourraient être touchées et réversibilité des conséquences).

Les deux notes obtenues ont permis de trancher factuellement sur l'importance de chacun de ces enjeux pour Semardel. La Direction générale a validé la sélection d'enjeux obtenue par le groupe de travail.

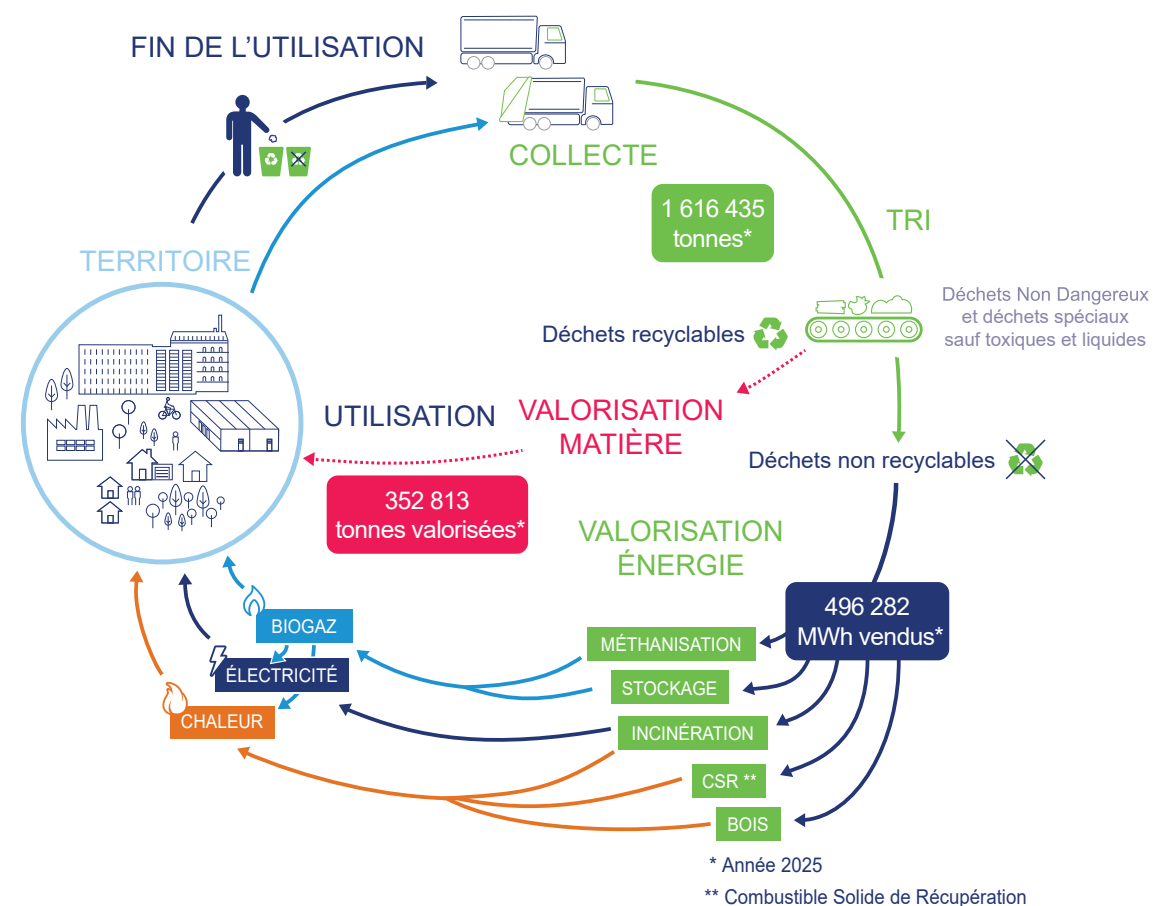
Une consultation des parties prenantes externes est en projet pour confronter la perception des enjeux en interne à celle des parties prenantes de l'entreprise.

Les rejets dans l'environnement, les nuisances sonores et l'utilisation des sols sont des thématiques importantes au regard de nos activités. Elles sont surveillées et inspectées par les autorités compétentes. Ces informations ne sont pas reprises dans ce rapport.

Semardel s'est également interrogée sur les thématiques listées dans la réglementation et a considéré, du fait de ses activités, ne pas être directement impliquée

dans les enjeux liés au respect du bien-être animal, à la lutte contre la précarité alimentaire et contre le gaspillage alimentaire et à l'alimentation responsable, équitable et durable ainsi que par les actions visant à promouvoir les liens Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves. C'est pourquoi ces thèmes ne sont pas abordés dans le présent rapport.

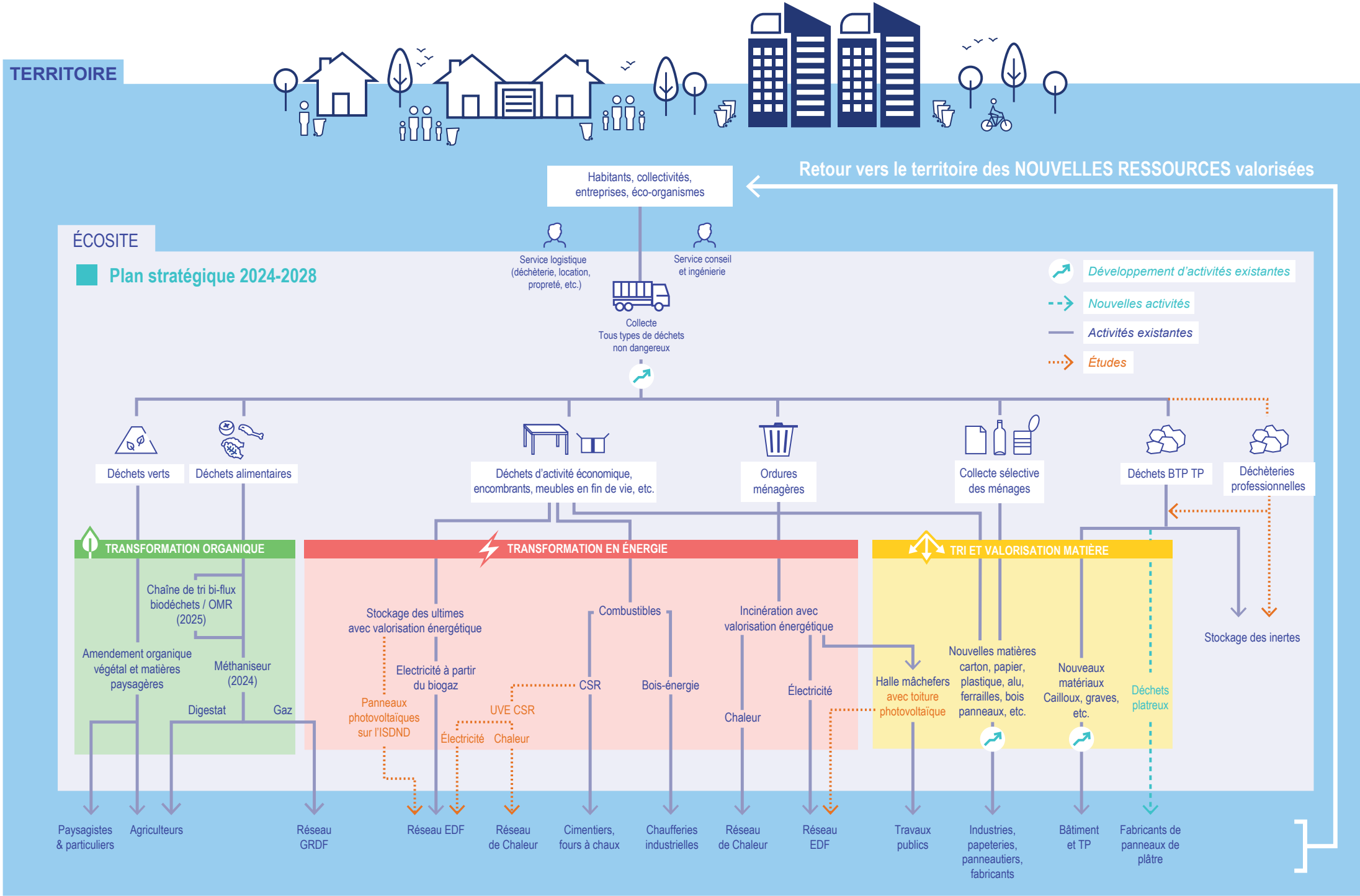
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE concrètement



Le schéma illustre comment Semardel transforme les déchets non dangereux en ressources utiles : matières premières secondaires, énergies renouvelables ou de récupération. Cette organisation en boucle, du tri jusqu'à la valorisation permet de répondre aux besoins locaux en énergie et en matériaux.

Ce que le schéma ne montre pas : une partie de l'énergie produite est consommée directement sur nos sites, pour améliorer leur autonomie et leur efficacité énergétique. Il s'agit de 29 380 MWh en 2025.

DE NOUVELLES RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE !



EMPLOI / FORMATION / CARRIÈRE

Enjeu Social

Semardel place l'humain au cœur de sa stratégie de développement. Le Groupe s'attache à promouvoir un management bienveillant et responsable, fondé sur la valorisation de l'expérience collaborateur, afin de mobiliser l'ensemble des compétences et des talents au service de la performance durable de l'entreprise. Cette politique vise à :

- accompagner les parcours professionnels et renforcer l'employabilité de tous les collaborateurs ;
- favoriser l'engagement et l'appropriation du projet d'entreprise ;
- attirer et fidéliser les compétences nécessaires à la pérennité et au développement des activités.

L'animation du MAE est pilotée par la Direction des Ressources Humaines, en lien étroit avec l'ensemble de la chaîne managériale, et tend à être de plus en plus portée aussi par les collaborateurs eux-mêmes.

✓ **Actions mises en œuvre sur l'exercice**

Dialogue social et accompagnement du changement

Le Comité de Groupe s'est réuni à 4 reprises, et les Comités sociaux et économiques (CSE) ont été informés et consultés sur les orientations stratégiques et les évolutions de l'organisation. Ces consultations ont donné lieu à des avis favorables et la signature de plusieurs accords collectifs d'entreprise, notamment dans le cadre de la réorganisation du Groupe avec la création de nouvelles directions technique, support et opérationnelle.

Développement des parcours professionnels

Dans le cadre des évolutions organisationnelles, 8 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité professionnelle. Pour plus de 60 collaborateurs, ces évolutions se matérialiseront au 01/01/2026. Ces mobilités font l'objet d'un accompagnement, incluant des actions de formation et, le cas échéant, des évolutions salariales dans les situations de promotion, afin de soutenir le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels.

Intégration, formation et employabilité

Semardel poursuit son engagement en faveur de l'intégration et du développement des compétences de ses collaborateurs. Le séminaire d'intégration « pour tous » (Semardel XPrience), incluant la visite de l'Écosite, a permis à 26 collaborateurs, tous statuts et métiers confondus, de découvrir :

- les activités du Groupe,
- le fonctionnement de l'entreprise,
- ses valeurs et ses engagements.

Semardel poursuit également le déploiement du Projet Voltaire, avec l'organisation d'un troisième challenge interne, contribuant au renforcement des compétences fondamentales en langue française.

Parallèlement, la valorisation des formations internes se poursuit, en s'appuyant sur l'expertise des collaborateurs, afin d'améliorer durablement l'employabilité et la performance collective.

Digitalisation et modernisation des outils RH

Après l'intégration d'un logiciel de gestion des candidatures dans les processus de recrutement, le Groupe se dote d'un nouveau système d'information RH (SIRH) paie, opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2026. Ce nouvel outil offrira des fonctionnalités renforcées en matière d'automatisation, de sécurisation des données et de conformité réglementaire, tout en facilitant les échanges entre les salariés et la fonction paie.

Par ailleurs, Semardel prépare le déploiement d'un intranet groupe afin de faciliter la communication interne en temps réel auprès de l'ensemble des collaborateurs, y compris ceux ne disposant pas d'un poste informatique ou d'une adresse électronique professionnelle.

 Indicateurs

- › 29 contrats en alternance en 2025 au sein de l'entreprise.
- › 29 % de nouveaux arrivants ont participé au séminaire d'intégration.
- › Moteur à énergies : 46 % des collaborateurs ont participé aux ateliers.

 Objectifs

- › Participation collective
+ 40 % des effectifs participant à au moins un atelier du programme sur l'année.
- › Contribution individuelle et innovation participative
Garantir l'étude systématique de toute idée ou proposition d'action portée par un collaborateur.
Organiser régulièrement une action intégrant la consultation directe des collaborateurs sur la vie de l'entreprise.
- › Développement des compétence fondamentales
Renforcer l'employabilité, la performance professionnelle et la participation active aux projets de Semardel.
Développer les compétences fondamentales des collaborateurs, notamment en français et en numérique.

2022	2023	2024	2025
27 contrats d'alternance	34 contrats d'alternance	23 contrats d'alternance	29 contrats d'alternance
59 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	67 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	49 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration	29 % des nouveaux arrivants tous statuts confondus ont participé au séminaire d'intégration

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu Environnement

L'engagement des collaborateurs à agir pour la planète est l'une des trois motivations du Moteur à énergies de Semardel.

La maîtrise de nos activités implique de veiller à préserver la qualité de l'air, des nappes phréatiques et de la biodiversité et éviter toute atteinte environnementale.

Nous impliquons, tout au long de l'année, nos collaborateurs au travers des actions menées dans le cadre du Moteur à énergies (mini forêt, ateliers nature...) et nous continuons nos engagements conformément à notre plan de développement vers une stratégie « bas carbone ».

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- › Nous avons continué à substituer le diesel utilisé par nos véhicules par du XTL. Cela nous a permis de réduire de 31 % les émissions de GES associées à ce poste.
- › Nous avons réalisé un essai d'utilisation de XTL non routier en lieu et place de GNR.
- › 11 nouveaux véhicules à carburation GNV ont été commandés en complément ou en remplacement d'anciens véhicules à carburation diesel.
- › 26 collaborateurs ont été sensibilisés à l'impact des gaz à effet de serre sur le dérèglement climatique lors des séminaires Semardel XPérience.
- › Nous avons mis en service la première tranche de l'unité de pré-tri des biodéchets.
- › Nous avons réalisé un audit hydrique sur l'ensemble de nos activités sur l'Écosite.

📊 Indicateurs

- › Les activités de Semardel sur l'Écosite sur les scopes 1, 2 et 3 sont responsables de l'émission de 142 444 TCO2e.
- › En 2025, Semardel, par sa production énergétique et de matières premières secondaires, a permis d'éviter l'émission de 173 525 TCO2e grâce à l'ensemble de ses activités.
- › En 2025, 34 % de notre parc de véhicules PL/VL roule au GNV et 63 % au XTL.

TCO2e : Tonne d'équivalent dioxyde de carbone

🎯 Objectifs

- › Continuer à étudier systématiquement l'opportunité d'utiliser des véhicules à carburation GNV lors des renouvellements et sur les nouveaux marchés de collecte.
- › Poursuivre l'évolution de notre flotte de véhicules légers : VL de service à carburation GNV, seuils réglementaires d'émissions de CO2 les plus bas pour les autres VL.
- › Tester un véhicule PL à combustion utilisant de l'hydrogène.
- › Continuer à développer au maximum les différentes formes de valorisation (énergétique, matière, organique...).
- › Mettre en service la seconde tranche l'unité de pré-tri des biodéchets.
- › Étudier les pistes d'amélioration identifiées dans le cadre de l'audit hydrique.
- › Nos émissions sont fortement dépendantes de notre volume d'activité, il nous est donc difficile de définir un objectif de réduction global. Néanmoins, nous engageons des actions de réduction et nous œuvrons conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone pour améliorer la collecte et la gestion des déchets en développant la valorisation et en améliorant l'efficacité des filières de traitement.
- › Toutes ces actions visant à développer les ressources (matières premières secondaires, énergies) contribuent à l'augmentation des émissions évitées au sein de notre territoire et participent à la neutralité carbone.

2022	2023	2024	2025
163 249 TCO2e évitées	163 714 TCO2e évitées	173 049 TCO2e évitées	173 525 TCO2e évitées
32 % du parc roule au GNV	30 % du parc roule au GNV	32 % du parc roule au GNV	34 % du parc roule au GNV

SOCIÉTAL

Enjeu Relations avec les parties prenantes

L'acceptabilité locale est un enjeu stratégique pour un opérateur industriel comme Semardel. La continuité des activités de valorisation des déchets et de production d'énergie repose sur la confiance des parties prenantes du territoire.

Semardel agit pour renforcer cette confiance : information régulière, transparence sur les impacts, implication des riverains et des élus. L'objectif est de limiter les nuisances, d'accroître les bénéfices locaux, et de consolider son ancrage territorial.

Cette démarche transversale est pilotée par la Direction des Relations Publiques, en lien avec les directions juridique, QSEE et les directions générales du groupe et des filiales.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- › Diffusion du journal L'Écho-site aux riverains et partenaires du territoire.
- › Participation à 5 salons et animation de deux tables rondes sur la Propreté urbaine.
- › Distribution du guide du visiteur à chaque groupe accueilli.
- › Diffusion territoriale du Plan stratégique 2024-2028 auprès des élus des collectivités actionnaires.
- › Participation aux exercices de sécurité PII (en lien avec QSEE et SDIS 91).

📊 Indicateurs

- › 56 visites annuelles réalisées.
- › 366 visiteurs reçus sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon.
- › 25 publications sur l'année.

🎯 Objectifs

- › Rendre accessibles en version numérique interactive les publications type L'Écho-site, guide du visiteur, etc.
- › Formaliser les retours terrain des élus et riverains, pour les intégrer dans la priorisation des éléments de langage.
- › Proposer des parcours de visites thématiques en plus de la visite générale : biodéchets, BTP, ...
- › Refonte du site internet.
- › Renforcer la présence sur les réseaux sociaux.
- › Continuer le suivi des instances des actionnaires publics.

2022	2023	2024	2025
28 publications	26 publications	26 publications	25 publications
53 groupes de visiteurs	74 groupes de visiteurs	77 groupes de visiteurs	56 groupes de visiteurs

SANTÉ / SÉCURITÉ

Enjeu Sécurité

Les risques sur la santé, liés à l'activité professionnelle, s'ils ne sont pas maîtrisés, ont des conséquences directes sur le bien-être des collaborateurs, sur leur engagement et leur motivation. La prise en charge doit être collective et chaque collabora-
teur est placé en situation d'être acteur de sa sécurité et aussi de celle des autres, le zéro accident est notre objectif. Conscient des enjeux et de ses responsabilités, le groupe Semardel s'est engagé, depuis plusieurs années, dans la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité, selon le référentiel ISO 45001. Cette démarche, pilotée par la filière QSEE, s'appuie sur toute la chaîne de management du CODIR, des COPIL et des managers.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- › A la suite des encadrants d'exploitation du service OM, nous avons débuté l'accompagnement des 4 encadrants du service « multiservices » dans la réalisation des contrôles terrain et dans la réalisation et l'animation des sensibilisations sécurité. Comme pour la mission précédente nous attendons à ce que cet accompagnement permette de développer leur capacité à manager la sécurité au quotidien avec leurs équipes.
- › En partenariat avec notre assureur, les équipes RH et QSE ont animé une journée autour de la venue du « Resillience Truck ». Dans le cadre des « années du climat », grâce à ce véhicule, nous avons abordé le thème de l'adaptation au dérèglement climatique et notre capacité de résilience face à ses conséquences au travers d'ateliers consacrés au risque incendie et au risque inondation. 56 collaborateurs ont pu en bénéficier.
- › Semardel encourage l'activité physique et sportive des collaborateurs (tournois sportifs, course solidaire Octobre Rose)
- › Nous avons réalisé un troisième « exercice cadre » animé conjointement avec le SDIS 91.

📊 Indicateurs

- › Aucun non-respect de notre première règle d'or n'a été signalé.
- › 68 % des collaborateurs ont assisté à, au moins, deux sensibilisations sur le thème de la sécurité.
- › Au 31 décembre 2025, notre taux de fréquence groupe est de 32,4, notre taux de gravité a baissé de 0,25 point par rapport à 2024.

🎯 Objectifs

- › Poursuivre l'accompagnement des managers dans la mise en place d'une culture managériale sécurité.
- › Reprendre la baisse de notre taux de fréquence et confirmer celle du taux de gravité.
- › Poursuivre la mise en place d'une solution pour l'anticipation du risque inondation sur l'Écosite.
- › Organiser la surveillance du risque inondation.
- › Continuer à mobiliser nos équipes sur la thématique de la lutte contre l'incendie.

2022	2023	2024	2025
78,68 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	81,35 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	72,83 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité	68 % des collaborateurs ont eu au moins deux sensibilisations sécurité

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Nouvelles Énergies

Pour pérenniser la disponibilité des ressources, il est nécessaire de modifier les schémas et volumes actuels de consommation et de production. Semardel s'engage et souhaite progresser dans le sens d'un emploi durable des ressources, en transformant les déchets issus du territoire en énergie et en s'engageant depuis plusieurs années dans une démarche de certification ISO 50001 sur une partie de ses activités.

L'objectif étant de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie reconnu pour l'économie locale. Pour cela, Semardel s'appuie sur sa Direction de la Prospective qui propose des orientations stratégiques, économiques, techniques et réglementaires pour anticiper les évolutions, en adéquation avec les enjeux du territoire. Dans le même temps, Semardel a à cœur de manager sa performance énergétique pour que ses installations industrielles atteignent leur nominal de performance.

✓ **Actions mises en œuvre sur l'exercice**

- › Nous avons démarré l'injection dans le réseau GRDF de biométhane issu de notre unité de méthanisation.
- › Nous avons inauguré la première tranche de l'unité de tri des biodéchets du Siredom, elle fonctionne en consommant l'électricité produite par notre UIOM.
- › Nous avons réalisé les travaux nécessaires afin que notre ligne seconde ligne de tri de la collecte sélective fonctionne en auto-consommant l'électricité produite par notre UIOM.
- › Nous avons optimisé la maintenance de notre UIOM afin de réduire les périodes d'arrêt technique et ainsi maximiser la production d'énergies à partir des ordures ménagères du territoire.

 Indicateurs

- › Nos activités ont produit 542 798 MWh en valorisant les déchets avec nos outils industriels. 29 380 MWh ont été auto-consommés par nos installations.
- › Nous avons mis à disposition du territoire 496 282 MWh soit l'équivalent de la consommation d'environ 105 592 foyers (Source Engie).
- › En 2025, l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères a atteint un rendement énergétique moyen de 92,4 %. Par ailleurs, 237 142 MWh d'électricité et de chaleur ont été vendues.

 Objectifs

- › Finaliser le chantier de la seconde tranche de l'unité de tri des biodéchets.
- › Augmenter notre capacité de production énergétique en se portant candidat sur des installations en délégation de service public.
- › Nous continuerons, également, à mener les études nécessaires afin d'identifier les potentiels pour transformer les déchets en ressources énergétiques.

2022	2023	2024	2025
—	—	550 376 MWh ont été produits par nos activités (Nouvel indicateur 2024)	542 798 MWh ont été produits par nos activités
221 669 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	212 639 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	236 129 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur	237 142 MWh vendus par le CITD sous forme d'électricité et chaleur
465 688 MWh vendus par l'ensemble des activités	443 200 MWh vendus par l'ensemble des activités	508 744 MWh vendus par l'ensemble des activités	496 282 MWh vendus par l'ensemble des activités

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Matières renouvelables

Historiquement centrées sur le traitement des déchets, les activités de Semardel sur l'Écosite se sont spécialisées depuis plusieurs années vers leur valorisation.

Semardel est certifiée depuis 17 ans selon la norme de management environnemental ISO 14001. Convaincus que nous devons mettre en œuvre des programmes d'optimisation de l'utilisation des matières premières afin de réduire l'impact sur l'environnement, nous nous attachons à valoriser au maximum les déchets que nous collectons.

Les équipes de direction, la Direction commerciale, et plus particulièrement le service Valorisation, ont à cœur de trouver de nouveaux débouchés pour les Matières Premières Secondaires (MPS).

Semardel s'engage à valoriser, au mieux, les déchets du territoire pour en tirer un maximum de MPS, limitant ainsi l'utilisation de ressources naturelles par les entreprises.

✓ **Actions mises en œuvre sur l'exercice**

- › Nous avons obtenu la certification RED III garantissant la durabilité des déchets de bois sur deux de nos installations ainsi que la durabilité des biodéchets issus de notre ligne de tri.
- › Nous avons obtenu le permis de construire afin de créer une installation de valorisation du plâtre sur l'Écosite.

 Indicateurs

- › 127 585 tonnes ont été valorisées sur notre plateforme BTP, principalement sous forme de matériaux de substitution à destination du secteur du BTP. Le secteur est en pleine réorganisation et la mise en place de la filière REP « produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » devrait nous aider à améliorer ces résultats.
- › Nous avons réceptionné et traité 89 522 tonnes issues de la collecte sélective des ménages. 61 % (54 621 tonnes) ont été valorisées sous forme de matières premières secondaires. Nous avons également réceptionné 22 163 tonnes de verre en vue de leur valorisation.
- › Pour le compte du Siredom nous avons trié sur notre nouvelle chaîne de tri des biodéchets 49 475 tonnes d'ordures ménagères qui ont permis d'orienter 681 tonnes de biodéchets vers notre méthaniseur.

 Objectifs

- › Développer la Grave de l'Ecosite®.

2022	2023	2024	2025
123 457 tonnes de déchets BTP valorisées	128 445 tonnes de déchets BTP valorisées	134 079 tonnes de déchets BTP valorisées	127 585 tonnes de déchets BTP valorisées
1 540 tonnes de biodéchets valorisées	1 848 tonnes de biodéchets valorisées	2 913 tonnes de biodéchets valorisées	681 tonnes de biodéchets valorisées *
77 267 tonnes de collectes sélectives traitées	84 777 tonnes de collectes sélectives traitées	87 555 tonnes de collectes sélectives traitées	89 522 tonnes de collectes sélectives traitées

* Les biodéchets sont, désormais, traités dans notre nouvelle unité de méthanisation issues du tri des biodéchets dans les OM.

Rapport de l'organisme Tiers Indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2025



SOCOTEC
Société Environnementale - Agence HSE
1 Place des Haies, Nanterre
92000 COLOMBES

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant concernant la vérification tierce partie de la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2025

Groupe SEMARDEL, exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

En notre qualité de vérificateur (Accréditation COFRAC validation/verification n°03-1903¹), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce (Abrogées par l'ordonnance n°2023-1142 et le décret n° 2023-1394 mais qui ont été appliquées lors de cette vérification en attendant les nouvelles dispositions réglementaires de la CSRD).

Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentes dans la DPEF incluse au Rapport de Gestion 2025 (pour les données historiques 2025).

Ces informations extra-financières ont été collectées et consolidées sous la responsabilité du Directeur général de la société SEMARDEL, conformément aux procédures du Groupe SEMARDEL.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF.

Les conclusions formulées, ci-après, portent sur les informations exigées au titre du Code de commerce pour la Déclaration de Performance extra-financière 2025 (Modèle d'affaire et les risques présentés au premier chapitre, politiques et résultats aux chapitres suivants) du Rapport de Gestion 2025 et non sur l'ensemble de ce dernier.

¹ : liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a réalisé ses travaux, notamment en effectuant :

- une prise de connaissance de l'entreprise visant à la compréhension des activités et de la structure du Groupe SEMARDEL,
- une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif, comprenant l'attestation de conformité de la DPEF et un avis sur la sincérité des informations y figurant

Notre intervention par nos experts en responsabilité sociétale de l'entreprise a été menée sur la base d'une vérification documentaire du 16 mars au 1 avril 2026) ainsi que par des entretiens avec la direction du Groupe SEMARDEL et, lors de nos demandes, avec les personnes responsables de la préparation des informations extra-financières sur toute la période de vérification.

N° d'affaire : 2510HSEDO000004 N° chrono : HSEDO26/002 1/2



Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants ayant conduit à l'assurance que la DPEF et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative (niveau d'assurance limité) :

- Nous avons apprécié les procédures du Groupe SEMARDEL au regard de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur caractère compréhensible et de leur exhaustivité (outils de consolidation et/ou de requête des données collectées, échanges internes au niveau des différents intervenants, contrôle interne...). Les entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental, social et sociétal, nous ont permis de vérifier la bonne application des procédures internes.

- Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées du Groupe SEMARDEL, ont été vérifiées la cohérence des informations extra-financières 2025 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL ainsi que la bonne consolidation des données.

- Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² vérifié en détail la compréhension et la correcte application des procédures, et mené des contrôles et tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les informations extra-financières avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.

En 2025, les données quantitatives ainsi sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs consolidés pour les aspects sociaux et sociétaux.

Les vérifications ont également couvert l'ensemble des filiales opérationnelles pour les aspects environnementaux (SEMAVERT, SERVEL, SEMAVAL, SEMAER). L'étendue de notre vérification pour les données contribuant au chiffrage des indicateurs environnementaux présentés a porté sur :

- 36,3 % des informations pour la valorisation matière,
- 53,7 % pour la valorisation énergétique,
- 53,6 % pour les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu (Cf. notre programme de vérification version 6 du 18.12.24 appliqué lors de notre vérification disponible sur www.socotec.fr) fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion sans réserve

Attestation de conformité

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
- la sincérité des informations mentionnées.

Pour SOCOTEC Environnement, le Vérificateur
Jean-Michel Prieau

Le 14 04 2026

² Informations importantes considérées en 2025 : Conditions de travail (santé et sécurité et Accident du travail) ; Formation (en particulier sécurité et environnement) ; Gestion des déchets (en particulier leur valorisation énergétique et matière) ; Production d'énergie ; GES évités ; Emissions de GES ; Biodiversité ; Dialogue avec les parties intéressées.

N° d'affaire : 2510HSEDO000004 N° chrono : HSEDO26/002 2/2